



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°69-2018-052

PUBLIÉ LE 17 JUILLET 2018

Sommaire

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2018-07-11-005 - Arrêté portant autorisation de pénétrer sur des propriétés privées, pour les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les personnels des entreprises mandatées, afin de réaliser les opérations nécessaires à l'étude du projet d'aménagement de l'itinéraire cyclable « Via Rhôna » sur le territoire des communes de Pierre-Bénite, Irigny, Vernaison, Millery, Grigny, Givors et Loire-sur-Rhône (3 pages)

Page 3

69-2018-07-11-006 - DSAC interim PREUX 110718 (2 pages)

Page 7

69_SDMIS_Service départemental et métropolitain d'incendie et de secours

69-2018-07-02-006 - ARRETÉ PRÉFECTORAL MÉDAILLES HONNEUR SAPEURS-POMPIERS SDMIS (20 pages)

Page 10

Direction départementale des territoires du Rhône

69-2018-07-12-004 - Arrêté inter-préfectoral Isère-Rhône n°38-2018-07-02-017 modifiant les arrêtés n°2014 076-0027 et 2014 041-0027 concernant l'exploitation et la mise en conformité des systèmes de collecte de seaux usées par la station de traitement des eaux usées de l'agglomération d'assainissement de Vienne à REVENTIN-VAUGRIS (10 pages)

Page 31

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2018-07-11-005

Arrêté portant autorisation de pénétrer sur des propriétés
privées, pour les agents de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes et les personnels des entreprises
mandatées, afin de réaliser les opérations nécessaires à
l'étude du projet d'aménagement de l'itinéraire cyclable
« Via Rhôna » sur le territoire des communes de
Pierre-Bénite, Irigny, Vernaison, Millery, Grigny, Givors
et Loire-sur-Rhône



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction des affaires juridiques
et de l'administration locale

Bureau de l'urbanisme
et de l'utilité publique

Affaire suivie par : Isabelle GAMOND

Tél. : 04 72 61 64 71

Courriel : isabelle.gamond@rhone.gouv.fr

Fax : 04 72 61 63 43 Réponse à votre courrier

ACTIF LFAM 4744-4745-4746 (MIONS)

1073910/CG/MPF

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Arrêté n°

du 11 juillet 2018

portant autorisation de pénétrer sur des propriétés privées, pour les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les personnels des entreprises mandatées, afin de réaliser les opérations nécessaires à l'étude du projet d'aménagement de l'itinéraire cyclable « Via Rhôna » sur le territoire des communes de Pierre-Bénite, Irigny, Vernaison, Millery, Grigny, Givors et Loire-sur-Rhône.

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,

Vu le Code pénal, notamment, les articles 322-2 et 433-11 ;

Vu le Code de justice administrative ;

Vu la loi du 29 décembre 1892 modifiée sur les dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics, notamment l'article 1^{er} ;

Vu la loi du 6 juillet 1943 modifiée relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères ;

Vu la demande présentée le 2 juillet 2018 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en vue d'obtenir l'autorisation, pour ses agents ou ses mandataires, de pénétrer sur les propriétés privées, sur les communes de Pierre-Bénite, Irigny, Vernaison, Millery, Grigny, Givors et Loire-sur-Rhône ;

Considérant que cette demande est justifiée par la nécessité de procéder aux études nécessaires au projet d'aménagement de l'itinéraire cyclable « Via Rhôna » sur le territoire des communes de Pierre-Bénite, Irigny, Vernaison, Millery, Grigny, Givors et Loire-sur-Rhône ;

Sur proposition du Préfet, Secrétaire général de la préfecture, Préfet délégué pour l'égalité des chances,

Adresse postale : Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03

Pour connaître nos horaires et nos modalités d'accueil : internet : www.rhone.gouv.fr ou tél. : 04 72 61 61 61 (coût d'un appel local)

A r r ê t e :

Article 1^{er} – Les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les personnels des entreprises mandatées sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes – sauf à l’intérieur des maisons d’habitation – pour réaliser les opérations suivantes : bornage et arpentage, relevés topographiques, investigations géotechniques et inventaires naturalistes et autres travaux que les études du projet d’aménagement de l’itinéraire cyclable « Via Rhôna » rendront indispensables, sur le territoire des communes de Pierre-Bénite, Irigny, Vernaison, Millery, Grigny, Givors et Loire-sur-Rhône.

Article 2 – Chacun des ingénieurs ou des agents chargés des études ou travaux sera muni d’une copie du présent arrêté qu’il sera tenu de présenter à toute réquisition. L’introduction des ingénieurs ou des agents dans les propriétés privées n’aura lieu qu’après l’accomplissement des formalités prescrites par l’article 1^{er} de la loi du 29 décembre 1892.

Pour les propriétés non closes, l’introduction ne pourra intervenir qu’à partir du 11^{ème} jour de l’affichage du présent arrêté dans la mairie de la commune où sont situées les propriétés.

Pour les propriétés closes, l’introduction ne pourra intervenir qu’à partir du 6^{ème} jour de la notification faite au propriétaire ou à son gardien, ou à la mairie de la commune où sont situées les propriétés. Ce délai, expiré, si personne ne se présente, les ingénieurs et agents peuvent entrer avec l’assistance d’un magistrat du tribunal d’instance territorialement compétent.

Article 3 – Les agents et personnes visés à l’article 1^{er} pourront exécuter, dans le cadre de leur mission, tous travaux de triangulation, d’arpentage ou de nivellement, installer des bornes, repères et balises ou établir des infrastructures et des signaux élevés.

Le caractère permanent à certains signaux pourra éventuellement être conféré sous réserve des dispositions de la loi du 6 juillet 1943 susvisée.

La destruction, la détérioration ou le déplacement des signaux, bornes et repères donne lieu à l’application des dispositions de l’article 322-2 du Code pénal.

Les agents assermentés des communes susvisées, les officiers de police judiciaire et les gendarmes sont chargés de rechercher les infractions et d’en dresser procès-verbal.

Article 4 – Il ne peut être abattu d’arbres fruitiers, d’ornement ou de haute futaie, avant qu’un accord amiable ne soit établi sur leur valeur, ou qu’à défaut de cet accord, il ait été procédé à une constatation contradictoire destinée à fournir les éléments nécessaires pour l’évaluation des dommages.

Article 5 – À la fin des opérations, les indemnités qui pourraient être dues pour dommages causés aux propriétés par le personnel chargé des travaux seront à la charge de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

À défaut d’accord amiable, le dommage sera évalué par le tribunal administratif, conformément aux dispositions de la loi du 22 juillet 1889 modifiée.

Article 6 – Le présent arrêté est valable pour une durée fixée à 5 ans et sera périmé de plein droit s’il n’est pas suivi d’exécution dans les six mois à compter de sa date de publication.

Article 7 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et affiché en mairies de Pierre-Bénite, Irigny, Vernaison, Millery, Grigny, Givors et Loire-sur-Rhône pour une durée de deux mois.

Article 8 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 9 – Le Préfet, Secrétaire général de la préfecture, Préfet délégué pour l'égalité des chances, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Maires des communes de Pierre-Bénite, Irigny, Vernaison, Millery, Grigny, Givors et Loire-sur-Rhône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera communiquée au Commandant du groupement de gendarmerie départementale du Rhône et au Directeur départemental de la sécurité publique.

Fait à Lyon, le 11 juillet 2018

Le Préfet,
pour le préfet,
le sous-préfet en charge du Rhône-Sud
chargé de mission,
Michael CHEVRIER

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2018-07-11-006

DSAC interim PREUX 110718

délégation de signature Mme PREUX directrice de la sécurité de l'aviation civile Centre Est

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

TRANSPORTS

Décision du 19 juin 2018 relative à l'intérim des fonctions de directrice de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est

NOR : TRAA1816855S

Par décision du directeur de la sécurité de l'aviation civile en date du 19 juin 2018, Mme Muriel Preux, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, est chargée d'assurer l'intérim des fonctions de directrice de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est à compter du 1^{er} juillet 2018.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique et solidaire
Transports

Décision du 19 juin 2018
relative à l'intérim des fonctions de directrice de la direction de la sécurité de l'aviation
civile Centre-Est

NOR : TRAA1816855S

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2015 modifié portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment ses articles 6 et 16,

Décide :

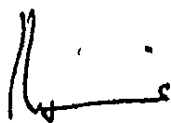
Article 1^{er}

Mme Muriel Preux, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, est chargée d'assurer l'intérim des fonctions de directrice de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est à compter du 1^{er} juillet 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 19 juin 2018.



P. CIPRIANI

69_SDMIS_Service départemental et métropolitain
d'incendie et de secours

69-2018-07-02-006

ARRETÉ PRÉFECTORAL MÉDAILLES HONNEUR
SAPEURS-POMPIERS SDMIS

Liste des récipiendaires de la médaille d'honneur échelon bronze 2017



PRÉFET DU RHÔNE

Service départemental-métropolitain
d'incendie et de secours

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par Colonel Alain COLLOT
Tél : 04 72 84 39 51
drh@sdmis.fr

ARRÊTÉ N° SDMIS_DRH_2018_036

attribuant les médailles d'honneur des sapeurs-pompiers
au titre de l'année 2017

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est
Préfet du Rhône

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif aux médailles d'honneur des sapeurs-pompiers ;

ARRETE

Article 1

La médaille d'ancienneté échelon bronze est attribuée aux sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

- sapeurs-pompiers professionnels :

Monsieur	ANDRE	Maxime	Sergent-Chef
Monsieur	ANICE	Bruno	Lieutenant de 1ère classe
Monsieur	ARDON	Sébastien	Sergent-Chef
Monsieur	ARGELLIES	David	Sergent-Chef
Monsieur	ARNAUD	Christophe	Sergent
Monsieur	ARVIS	Jérémy	Sergent-Chef
Monsieur	BARBIER	Clément	Sergent-Chef
Monsieur	BARBIER	Rémi	Sergent-Chef
Monsieur	BARBIER	Julien	Infirmier SPP de classe normale
Monsieur	BARRAL	Jérôme	Adjudant
Monsieur	BAUDET	Jean-Baptiste	Sergent-Chef
Monsieur	BAZOUZ	Frédéric	Sergent-Chef
Monsieur	BELHADEF	Mehdi	Sergent-Chef
Monsieur	BELZANNE	David	Caporal
Monsieur	BENTOUMI	Stéphane	Sergent-Chef
Monsieur	BERAUD	Sylvain	Sergent-Chef
Monsieur	BERNOLLIN	Nicolas	Sergent-Chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	BERRUT	Laurent	Sergent-Chef
Monsieur	BERTHELEME	Emerick	Caporal
Monsieur	BEUSSON	Christophe	Sergent
Monsieur	BODIOT	Loïc	Sergent-Chef
Monsieur	BONNET	Wilfrid	Caporal
Monsieur	BORDAS	Bérenger	Pharmacien SPP de classe exceptionnelle
Monsieur	BOUCHER	Jérôme	Adjudant
Monsieur	BOUCKAERT	Nicolas	Capitaine
Monsieur	BOURGIN	Elie	Sergent-Chef
Monsieur	BOURGUES	Damien	Sergent-Chef
Monsieur	BOURRAIN	Vincent	Sergent-Chef
Monsieur	BOURRET	Sylvain	Sergent-Chef
Monsieur	BRIQUE	Jérémy	Sergent-Chef
Monsieur	BRISSET	Laurent	Sergent-Chef
Monsieur	BROUCHUD	Georges-Alexandre	Capitaine
Monsieur	BRUNON	Lilian	Sergent-Chef
Monsieur	BRUSSET	Thibaud	Sergent-Chef
Monsieur	BRUYERE	Yves	Sergent-Chef
Monsieur	BURGIO	Laurent	Sergent-Chef
Monsieur	BUSSEROLLE	Bruno	Sergent-Chef
Monsieur	CAHUET	Kévin	Sergent-Chef
Monsieur	CAILLAT	Franck	Sergent-Chef
Monsieur	CARRER	Cédric	Sergent-Chef
Monsieur	CARRY	Geoffrey	Caporal
Monsieur	CASTELL	Arnaud	Sergent-Chef
Madame	CHALAYE	Amandine	Sergent
Monsieur	CHAPUIS	Joris	Sergent-Chef
Monsieur	CHAREYRON	Clément	Sergent-Chef
Monsieur	CHARTREAU	Vincent	Sergent-Chef
Madame	CHASSIGNOLE	Dorine	Caporal
Monsieur	CHEVALIER	Erwan	Sergent-Chef
Monsieur	CHEZEAU	Vincent	Adjudant
Monsieur	CONESA	Michaël	Sergent-Chef
Monsieur	COPIER	Sylvain	Sergent
Monsieur	COPIER	Sébastien	Sergent-Chef
Madame	COTTE	Laurianne	Caporal
Monsieur	COURLET	David	Sergent-Chef
Monsieur	CRISTIN	Yann	Sergent-Chef
Monsieur	DARCISSAC	Marc	Caporal
Monsieur	DAVAL	Yannick	Sergent-Chef
Monsieur	DAVID	Luc	Lieutenant de 1ère classe
Monsieur	DE SAINT JEAN	Julien	Adjudant
Monsieur	DENIS	Jean-Nicolas	Sergent-Chef
Monsieur	DESCOTES	Jérémy	Caporal
Monsieur	DESSALCES	Armand	Sergent-Chef
Monsieur	DIETRICH	Phillipe	Sergent-Chef
Monsieur	DRAGO-RAJON	Nicolas	Lieutenant de 1ère classe
Monsieur	DRAUS	Andrzej	Sergent-Chef
Monsieur	DREVON	Loïc	Sergent-Chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	DUBIEZ	Jérémy	Caporal
Monsieur	DUBOURG	Yvan	Sergent-Chef
Monsieur	DUPIR	Didier	Adjudant
Monsieur	DURY	Alexandre	Sergent-Chef
Monsieur	DUSSAUD	Franck	Caporal
Monsieur	EGRAZ	Patrice	Sergent-Chef
Monsieur	EMERY	Patrice	Sergent-Chef
Monsieur	FABBRI	Michaël	Sergent-Chef
Monsieur	FAVERGE	Maxime	Caporal
Monsieur	FAVIER	Clément	Sergent-Chef
Monsieur	FERMOND	Jérôme	Sergent-Chef
Monsieur	FERRATON	Sébastien	Sergent-Chef
Monsieur	FEUVRAIS	Guy	Sergent-Chef
Monsieur	FIOLET	Sébastien	Sergent-Chef
Madame	FLEURY	Sandra	Infirmier SPP hors classe
Monsieur	FONFREYDE	Perrick	Sergent-Chef
Monsieur	FRAGNE	Alexandre	Sergent-Chef
Monsieur	FRANÇOIS	Alexandre	Sergent
Monsieur	FRANZ	Christophe	Sergent-Chef
Monsieur	GACHE	Christophe	Sergent-Chef
Monsieur	GAILLARD	Stéphane	Sergent-Chef
Monsieur	GAMA	Dany	Sergent-Chef
Monsieur	GARCIA	Alexandre	Sergent-Chef
Monsieur	GASTEBOIS	Anthony	Sergent-Chef
Monsieur	GAYRARD	Alexandre	Adjudant
Monsieur	GENIN	Mathieu	Sergent-Chef
Madame	GENIN	Amélie	Capitaine
Monsieur	GENTIL	Sylvain	Adjudant
Monsieur	GERPHAGNON	Guillaume	Sergent-Chef
Monsieur	GIBERT	Jérôme	Lieutenant hors classe
Monsieur	GIRARD	Michel	Sergent-Chef
Monsieur	GIRY	Loïc	Sergent-Chef
Monsieur	GLEYZE	Stéphan	Sergent-Chef
Monsieur	GONCKEL	François	Sergent-Chef
Monsieur	GONZALEZ CASTANEDA	Nicolas	Sergent-Chef
Monsieur	GROSRENAUD	Olivier	Sergent-Chef
Monsieur	GUICHARD	François	Sergent-Chef
Monsieur	GUILLARD	Joanny	Sergent-Chef
Monsieur	GUILLEMAUD	Gilles	Caporal
Monsieur	HENRY	Hervé	Sergent-Chef
Monsieur	HILL	Vincent	Caporal
Monsieur	HIRAT	Clément	Sergent-Chef
Monsieur	JACOBS	Vincent	Sergent-Chef
Monsieur	JANIN	Pascal	Adjudant
Monsieur	JOANNON	Julien	Sergent-Chef
Monsieur	JOMARD	Sébastien	Sergent-Chef
Monsieur	KERSUZAN	Benjamin	Caporal
Monsieur	LABROSSE	Jérôme	Lieutenant hors classe
Monsieur	LACHAIZE	Cédric-Laurent	Capitaine

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais – 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	LAGRANGE	Sylvain	Sergent-Chef
Monsieur	LAKHMARI	Ayoub	Caporal
Monsieur	LAMOUILLE	Anthony	Sergent
Monsieur	LAPIERRE	Olivier	Sergent-Chef
Monsieur	LARGE	Jérôme	Caporal
Monsieur	LAURENT	Didier	Sergent-Chef
Monsieur	LEBEAU	Adrien	Lieutenant de 1ère classe
Madame	LEFEBVRE	Anne	Infirmier SPP de classe supérieure
Monsieur	LEVESQUE	Vikas-Simon	Sergent-Chef
Monsieur	LHOPITAL	Sébastien	Adjudant
Monsieur	LIBERCIER	Thomas	Caporal
Madame	LIENARD	Ludivine	Sergent-Chef
Monsieur	LY	Thierry	Lieutenant de 1ère classe
Monsieur	MAGNIN	Stève	Sergent-Chef
Monsieur	MALLET	Antonin	Infirmier SPP de classe supérieure
Monsieur	MANIN	Renan	Sergent-Chef
Monsieur	MARCELAT	François	Sergent-Chef
Monsieur	MARGERIT	Hervé	Sergent-Chef
Monsieur	MARIETTAZ	Julien	Capitaine
Monsieur	MARTIN	Goan	Sergent-Chef
Monsieur	MARTINEZ	Steeve	Sergent-Chef
Monsieur	MARTINS	Romain	Caporal
Monsieur	MATHEVON	Pierre	Sergent-Chef
Monsieur	MATHON	Stéphane	Sergent-Chef
Monsieur	MAUBOURGUET- JOCHUM	Arnaud	Caporal
Monsieur	MEIFREDY	Romain	Sergent-Chef
Monsieur	MERLATON	Benoît	Sergent-Chef
Monsieur	MONNIER	Arnaud	Lieutenant de 1ère classe
Monsieur	MORALES	François	Lieutenant de 1ère classe
Monsieur	MOREAU	Christophe	Adjudant
Monsieur	MOUVAULT	Benoît	Sergent-Chef
Monsieur	MULLER	Clément	Caporal
Monsieur	MUR	David	Capitaine
Monsieur	MURE	Pierre	Sergent-Chef
Monsieur	NADAL	Patrick	Sergent-Chef
Monsieur	NADAL	Thomas	Sergent-Chef
Monsieur	NESME	Geoffroy	Sergent-Chef
Monsieur	NIKOLAUS	Emeric	Sergent-Chef
Monsieur	OUANDIKA	Michaël	Adjudant
Monsieur	PACAUD	Jérôme	Sergent-Chef
Monsieur	PACCAUD	Jonathan	Sergent-Chef
Monsieur	PACCAUD	Mickaël	Sergent-Chef
Monsieur	PANNETIER	Thomas	Sergent-Chef
Monsieur	PASQUIER	Cédric	Capitaine
Monsieur	PAUGET	Baptiste	Sergent-Chef
Monsieur	PAYA	Thomas	Adjudant
Monsieur	PEREZ	Thibault	Sergent-Chef
Monsieur	PERRET	Thibault	Caporal

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	PERRIER	Gaël	Sergent-Chef
Monsieur	PETIT	Guillaume	Lieutenant de 1 ^{er} c classe
Monsieur	PICHARD	Loïc	Capitaine
Monsieur	PILLOT	Laurent	Capitaine
Monsieur	PLASSE	Xavier	Capitaine
Monsieur	PREMAT	Stéphane	Adjudant
Monsieur	PUGIN	Alexandre	Sergent-Chef
Monsieur	RABOUTOT	Nicolas	Adjudant
Monsieur	RAS	Benoît	Capitaine
Monsieur	RECHAGNEUX	Aurélien	Sergent-Chef
Monsieur	REIGNIER	Pierre-Alain	Sergent-Chef
Monsieur	REYNAUD	Cédric	Sergent-Chef
Madame	RICHARD	Cécile	Capitaine
Monsieur	RIGAL	Maxime	Capitaine
Monsieur	RIVORY	Nicolas	Sergent-Chef
Monsieur	ROBERT	Stéphane	Adjudant
Monsieur	ROBERT	Raphaël	Capitaine
Monsieur	ROCHER	Cédric	Sergent-Chef
Monsieur	RODRIGUEZ	Eric-Pierre	Adjudant
Monsieur	RODRIGUEZ	Serge	Sergent-Chef
Monsieur	ROUX	Dimitri	Sergent-Chef
Monsieur	SAADI	Karim	Sergent-Chef
Monsieur	SANY	Wilfried	Sergent-Chef
Monsieur	SAUMET	Yann	Sergent-Chef
Monsieur	SAUNIER	Guillaume	Adjudant
Monsieur	SAUVIGNET	Cyril	Sergent-Chef
Monsieur	SCHARLY	Hervé	Capitaine
Monsieur	SECONDI	Philippe	Cadre de santé 1 ^{ère} classe
Monsieur	SERTHELON	Dimitri	Sergent-Chef
Madame	SIMON	Anaïs	Caporal
Monsieur	SIMON	Jérémy	Sergent-Chef
Monsieur	SOLER	Benoît	Adjudant
Monsieur	SORDET	Bryan	Sergent-Chef
Monsieur	SORNET	Vincent	Sergent-Chef
Monsieur	SOULIE	Cédric	Sergent
Monsieur	STARCK	Arnaud	Lieutenant de 1 ^{ère} classe
Monsieur	TAHAR	Hocine	Sergent-Chef
Monsieur	TARABBO	Julien	Adjudant
Monsieur	TASSA	Pierre-Louis	Sergent-Chef
Monsieur	TCHERNOMOROFF	Nicolas	Caporal
Monsieur	TEODORESCO	Pierre	Sergent-Chef
Monsieur	TERRIER	Romain	Sergent-Chef
Monsieur	TERRIS	John	Adjudant
Madame	TOUCHARD	Florence	Sergent-Chef
Monsieur	TRAPEAUX	Sylvain	Sergent-Chef
Monsieur	TRONEL	Olivier	Adjudant
Monsieur	VANANDRUEL	Nicolas	Adjudant
Monsieur	VARNAY	Cédric	Sergent-Chef
Monsieur	VENET	Nicolas	Lieutenant de 1 ^{ère} classe

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	VERCHERE	Arnaud	Sergent-Chef
Monsieur	VIALLO	Thomas	Adjudant
Monsieur	VIDAL	Florent	Sergent-Chef
Monsieur	VIDON-BUTHION	John-Christopher	Sergent-Chef
Monsieur	VIRAT	Bertrand	Sergent
Monsieur	VOISIN	Emmanuel	Sergent-Chef
Monsieur	WAGNER	Benoît	Sergent-Chef
Monsieur	WENISCH	Grégory	Capitaine

- sapeurs-pompiers volontaires :

Monsieur	ABDALLAH	Stéphane	Caporal
Monsieur	ABDEDOU	André	Caporal-chef
Monsieur	ABDELKRIM	Camel	Adjudant-chef
Monsieur	ABDILLA	Cédric	Adjudant-chef
Madame	ABRY	Claire	Caporal
Monsieur	ACHARD	Stéphane	Adjudant
Monsieur	ADAMO	Maxime	Sergent-chef
Monsieur	ADMANE	Salim	Caporal
Monsieur	AIT-OUNRAR	Abdelhadi	Sergent-chef
Monsieur	ALAJARIN	Fabien	Adjudant
Monsieur	ALBERTI	Laurent	Sergent-chef
Monsieur	AMMOUR	Karim	Sergent-chef
Monsieur	ANDOQUE	Lenaic	Caporal-chef
Monsieur	ANIA	Maxime	Lieutenant
Monsieur	ANTE	Eric	Caporal
Monsieur	AREGGER	Damien	Sergent-chef
Monsieur	ARGENTON	Jacky	Caporal
Monsieur	ARNAUD	Laurent	Sergent-chef
Monsieur	ARSAC	Christopher	Sergent-chef
Monsieur	ASMANI	Gérard	Sergent-chef
Monsieur	AUDOUARD	Thibault	Caporal-chef
Monsieur	BADIN	Thomas	Caporal
Monsieur	BADOIL	Sébastien	Adjudant
Monsieur	BAILLY	Pierre Romain	Sergent-chef
Monsieur	BAILLY	Richard	Sergent-chef
Madame	BALDACCHINO	Audrey	Sergent-chef
Monsieur	BALFIN	Vincent	Sergent-chef
Monsieur	BALLANDRAS	Anthony	Sergent
Monsieur	BARATHE	Fabien	Caporal-chef
Madame	BARBIER	Virginie	Infirmier principal
Monsieur	BARRAUD	Charlie	Caporal
Monsieur	BARROS	Patrick	Caporal
Monsieur	BATTISTA	Bruno	Sergent-chef
Monsieur	BAUD	Alexandre	Sergent
Monsieur	BEAL	Cédric	Caporal-chef
Monsieur	BEAUFORT	Mickaël	Adjudant

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	BEAUX	Denis	Caporal
Monsieur	BEGNIS	Sébastien	Adjudant
Madame	BELHADJ	Shéraz	Caporal
Monsieur	BELLET	Julien	Sergent-chef
Monsieur	BELLOEUF	Maxime	Sergent-chef
Monsieur	BELLUT	Johan	Sergent-chef
Monsieur	BELZANNE	Jérôme	Sergent-chef
Monsieur	BENCHABANE	Karim	Sergent
Monsieur	BENNADJI	Brahim	Caporal-chef
Monsieur	BERGOGNON	Alexandre	Caporal
Monsieur	BERGON	Nicolas	Sergent-chef
Monsieur	BERNARD	Laurent	Sergent-chef
Monsieur	BERNET	Michel	Sergent-chef
Monsieur	BERNILLON	Mickaël	Sergent-chef
Monsieur	BEROUJON	Sébastien	Sergent-chef
Monsieur	BERRET	Nicolas	Sergent-chef
Madame	BERTHAUD	Myriam	Sergent-chef
Monsieur	BERTHET	Patrice	Caporal
Monsieur	BERTHOLLIER	Franck	Sapeur 1ère classe
Monsieur	BERTHOUD	Frédéric	Adjudant-chef
Monsieur	BESSON	Philippe	Sergent-chef
Monsieur	BETTON	Stanley	Sergent-chef
Monsieur	BEUNAICHE	Julien	Sergent
Monsieur	BIAGINI	Ludovic	Caporal
Monsieur	BILLET	Maxime	Caporal
Madame	BILLON	Elodie	Sergent-chef
Madame	BIRET	Florence	Infirmier-chef
Monsieur	BIROT	Marc	Caporal
Monsieur	BLANC	Frédéric	Sergent
Monsieur	BLANC	Denis	Sergent-chef
Monsieur	BLANCHARD	Xavier	Caporal
Monsieur	BLANCHARD	Romain	Sergent
Monsieur	BLANCHON	Anthony	Caporal
Monsieur	BLEIN	Nicolas	Sergent
Monsieur	BOIRON	Florian	Infirmier
Monsieur	BONETTI	Bruno	Caporal-chef
Monsieur	BONGRAIN	Pierre-Luis	Caporal
Monsieur	BONNET	Cédric	Caporal-chef
Monsieur	BORDAS	Antoine	Sergent
Monsieur	BOST	Thierry	Caporal
Monsieur	BOUCHARDEAU	Adrien	Sergent
Monsieur	BOUCHARDY	Eric	Adjudant
Monsieur	BOUCHE	Gabriel	Sergent
Madame	BOUCHUT	Angélique	Sergent
Monsieur	BOUCHUT	Emmanuel	Adjudant
Monsieur	BOUCHUT	Philippe	Sergent
Monsieur	BOUCHUT	David	Sergent-chef
Monsieur	BOUDON	Anthony	Caporal-chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	BOUGON	Olivier	Sergent-chef
Monsieur	BOUILLARD	Etienne	Caporal-chef
Monsieur	BOUJDAY	Sami	Adjudant
Monsieur	BOULAND	Hervé	Caporal-chef
Monsieur	BOURDAIS	Jean-Michel	Sergent-chef
Monsieur	BOURGEAIS	Julien	Adjudant-chef
Monsieur	BOURRIN	Cédric	Caporal
Monsieur	BOUZAIANE	Faouzi	Caporal-chef
Monsieur	BOVAGNET	Sébastien	Adjudant
Monsieur	BRET	Arnaud	Sergent-chef
Monsieur	BRETONNIER	Damien	Caporal
Monsieur	BRICHET DIT FRANCE	Fabien	Sergent
Monsieur	BRIDAY	Guillaume	Sergent-chef
Monsieur	BROSSE	David	Sergent-chef
Monsieur	BRUGNE	Bruno	Sergent
Monsieur	BRUNATI	Christophe	Caporal
Monsieur	BRUYAS	Pascal	Sergent-chef
Monsieur	BRUYAS	Julien	Sergent-chef
Madame	BUIS	Catherine	Sergent-chef
Monsieur	BURGAUD	Alexandre	Sergent
Monsieur	BURNICHON	Loïc	Sergent
Monsieur	BUTTET	Cyril	Sergent-chef
Monsieur	CALVARUSO	Nicolas	Caporal
Monsieur	CALZATI	Laurent	Lieutenant
Monsieur	CANDEIAS	David	Adjudant
Monsieur	CANOVAS	Eddy	Caporal
Monsieur	CARNEIRO	Bruno	Sergent-chef
Monsieur	CARRET	Alexandre	Sergent-chef
Monsieur	CARRETTE	Nicolas	Sergent-chef
Monsieur	CARRIAS	Ruddy	Sergent-chef
Monsieur	CASSET	Fabien	Caporal
Monsieur	CASTELLINO	Damien	Sergent-chef
Monsieur	CATTIN	Florian	Sergent
Monsieur	CAVALIERI	Nicolas	Sergent
Monsieur	CAYER-BARRIOZ	Loïc	Sergent-chef
Monsieur	CECCARELLI	Raphaël	Sergent
Monsieur	CECILLON	Morgan	Sergent-chef
Madame	CEDDIA	Nathalie	Sergent-chef
Monsieur	CELANT	Alexandre	Caporal
Monsieur	CERVERA	Jonathan	Sergent-chef
Monsieur	CESAR	Christophe	Sergent-chef
Monsieur	CHADOURNE	Jérémy	Sergent-chef
Monsieur	CHADUIRON	Jean-Luc	Caporal
Monsieur	CHAGNY	Benoît	Caporal
Monsieur	CHALLANCIN	Mickaël	Sergent-chef
Monsieur	CHALON	Yann	Adjudant
Monsieur	CHAMBE	Cédric	Caporal
Monsieur	CHAMBOST	Sébastien	Sergent-chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais – 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Madame	CHAMEROY	Dominique	Adjudant
Monsieur	CHAMPAGNON	Laurent	Caporal
Monsieur	CHAMPALE	Aymeric	Adjudant
Monsieur	CHAMPALLE	Jérôme	Caporal
Monsieur	CHANRION	Bruno	Adjudant
Monsieur	CHANTREAU	Julien	Sergent-chef
Monsieur	CHANUT	Mickaël	Sergent-chef
Monsieur	CHAPPARD	Emmanuel	Sergent-chef
Monsieur	CHAPPUIS	Alain	Sergent-chef
Madame	CHARCOSSET	Amandine	Infirmier principal
Madame	CHARDON	Anne-Sophie	Sergent-chef
Monsieur	CHARNAY	Fabrice	Caporal
Monsieur	CHARPENTIER	Philippe	Sergent-chef
Monsieur	CHASSAGNE	Patrick	Sapeur 1ère classe
Monsieur	CHASSAGNE	Jean Yves	Adjudant-chef
Monsieur	CHAUFRAY	Cyril	Sergent-chef
Monsieur	CHAUMETTE	Sylvain	Sergent-chef
Monsieur	CHERBLANC	Loïc	Caporal
Monsieur	CHERPIN	Ludovic	Sergent-chef
Monsieur	CHEVALLIER	Clément	Adjudant
Madame	CHEVASSON	Amandine	Sergent-chef
Monsieur	CHILLET	Damien	Caporal
Monsieur	CHILLET	Sébastien	Sergent-chef
Monsieur	CHOLLIER	Franck	Caporal-chef
Monsieur	CHRISTOPHE	Ludovic	Sergent-chef
Monsieur	CHUZEVILLE	Stéphane	Sergent-chef
Monsieur	CIANCIA	Guillaume	Sergent
Madame	CILIA	Ghislaine	Caporal
Monsieur	CLEMENT	Jérôme	Sergent
Monsieur	CLEMENT	Julien	Sergent-chef
Monsieur	CLERC	Romaric	Sergent-chef
Monsieur	COGNET	Maxime	Sergent
Monsieur	COLETTA	Jimmy	Caporal
Monsieur	COLLOMB	Cyril	Adjudant-chef
Monsieur	COMMENT	Alexandre	Sergent-chef
Monsieur	COMPIN	Mickaël	Sergent
Monsieur	CONTET	Léo	Sergent-chef
Monsieur	COPERET	Cyril	Caporal-chef
Monsieur	COPPOLA	Alexandre	Caporal-chef
Monsieur	CORTES	Eddy	Sergent-chef
Monsieur	COTHIN	Philippe	Sergent-chef
Monsieur	COTTANCIN	Julien	Lieutenant
Madame	COTTANCIN	Pauline	Sergent
Monsieur	COTTART	Julien	Caporal-chef
Monsieur	COTTE	Lionel	Sergent-chef
Monsieur	COUDERT	Alexis	Caporal
Monsieur	COURBIERE	Sylvain	Sergent-chef
Monsieur	COUTURIER	Jérémie	Caporal-chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	COUVEZ	Pierre	Sergent
Monsieur	CRIGNON	Jérôme	Sergent-chef
Monsieur	CROZET	Romain	Sergent-chef
Monsieur	CROZET	Sylvain	Sergent
Monsieur	CRUZ	Jean-Pierre	Sergent
Madame	CUILLERON	Maryline	Sergent-chef
Madame	CURE	Anne-Claire	Sergent-chef
Monsieur	CURTIS	Philippe	Sergent-chef
Monsieur	DA COSTA OLIVEIRA	Arnaud	Sergent
Monsieur	DA SILVA	Pédro Manuel	Caporal
Monsieur	D'ADAMO	Pasquale	Sergent
Monsieur	DALTIER	Thibaud	Sergent-chef
Monsieur	DAMPFHOFFER	Jean-Louis	Vétérinaire commandant
Monsieur	DANGUIN	Cyrille	Adjudant-chef
Monsieur	DANTHONY	Christophe	Caporal-chef
Monsieur	DANVE	Laurent	Adjudant-chef
Monsieur	DATTRINO	Loïc	Sapeur 1ère classe
Monsieur	DAUDET	Nicolas	Sergent-chef
Monsieur	DAUDET	Sylvain	Caporal
Monsieur	DAUJAT	Mickaël	Caporal
Monsieur	DE CASTRO	Francesco	Sergent
Monsieur	DE CUEVAS	Frédéric	Sergent
Monsieur	DE VERMONT	Yannick	Adjudant-chef
Monsieur	DEBARD	Franck	Sergent-chef
Monsieur	DEBARD	Jean-Philippe	Lieutenant
Monsieur	DECHAVANNE	Aurélien	Sergent-chef
Monsieur	DECREY	Arnaud	Caporal
Monsieur	DEL VALLE	Anthony	Sergent
Monsieur	DELBOSC	François	Médecin commandant
Monsieur	DELESMILLIERES	Cyriaque	Adjudant
Monsieur	DELETRE	Mickaël	Sergent
Monsieur	DELGADO	Dorian	Caporal
Monsieur	DELOUERE	Jean-Christophe	Caporal
Monsieur	DEMILLIÈRE-VERGNAIS	Damien	Caporal-chef
Monsieur	DENIS	Yohan	Adjudant
Monsieur	DEPARDON	Ludovic	Caporal-chef
Monsieur	DEQUEVAUVILLER	Sébastien	Sergent-chef
Monsieur	DERONZE	Sébastien	Adjudant
Monsieur	DESBAT	Ludovic	Sergent-chef
Monsieur	DESCHAMPS	Jérôme	Caporal
Monsieur	DESIGAUD	Damien	Sergent-chef
Monsieur	DESMULE	Laurent	Sergent
Monsieur	DESPINASSE	Pascal	Caporal
Monsieur	DESPRES	Lionel	Sergent-chef
Monsieur	DEVAL	Alexis	Sergent
Monsieur	DEVAUX	Christophe	Sergent-chef
Monsieur	D'HARCOURT	Joseph	Sergent
Monsieur	DIAZ	Maxime	Sergent-chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais – 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	DIEL	Anthony	Caporal
Monsieur	DJEMOUI	Christian	Caporal
Monsieur	DOMINGUEZ	Nicolas	Caporal
Monsieur	DONJON	Nicolas	Sergent-chef
Madame	DREVET	Stéphanie	Infirmier principal
Monsieur	DREVEYTON	Olivier	Caporal-chef
Monsieur	DROLE	Eric	Caporal
Monsieur	DRUARD	Dorian	Caporal-chef
Monsieur	DUBAIN	Mathieu	Sergent-chef
Monsieur	DUBOURG	Yvan	Sergent-chef
Monsieur	DUCLOS	Lionel	Sergent
Monsieur	DUCREUX	Loïc	Sergent-chef
Monsieur	DUCROS	Didier	Lieutenant
Madame	DUCROS	Marine	Caporal
Monsieur	DUFOUR	Julien	Caporal-chef
Monsieur	DUGAIT	Guillaume	Sergent-chef
Madame	DUGELAY	Amandine	Sergent-chef
Madame	DULAC	Sylvia	Infirmier
Monsieur	DUMAS	Boris	Caporal
Monsieur	DUMAS	Andy	Caporal
Monsieur	DUMAS	Ludovic	Sergent-chef
Madame	DUMONT	Hélène	Caporal
Monsieur	DUPERRAY	Jérémy	Sergent-chef
Monsieur	DUPERRAY	Mickaël	Caporal-chef
Monsieur	DUPIN	David	Sergent-chef
Monsieur	DUPLETTY	Vincent	Sergent
Madame	DUPUIS	Céline	Sergent-chef
Monsieur	DURAND	Raphael	Sergent
Madame	DURY	Gladys	Caporal-chef
Monsieur	DUSONCHET	Julien	Sergent-chef
Monsieur	DUSSERT-BRESSON	Jean-Philippe	Sergent-chef
Madame	DUSSUD	Muriel	Caporal
Monsieur	DUSSURGET	Gilles	Sergent-chef
Madame	ECOIFFIER	Géraldine	Sergent-chef
Monsieur	ELEFTERAKIS	Romain	Sergent-chef
Monsieur	EMORINE	Arnaud	Sergent-chef
Monsieur	ESAADI	Hichem	Adjudant
Monsieur	FAHY	Sébastien	Sergent-chef
Madame	FAILLEBIN	Carole	Sergent
Monsieur	FAILLET	Jérôme	Sergent-chef
Monsieur	FALQUE	Alain	Lieutenant
Monsieur	FALQUE	Rémi	Sergent
Monsieur	FANFANI	Bruno	Sergent-chef
Monsieur	FARGEOT	Guillaume	Caporal-chef
Monsieur	FARMANIAN	Arnaud	Caporal-chef
Monsieur	FAVRE	Hubert	Lieutenant
Monsieur	FAVRE	Pascal	Capitaine
Monsieur	FAVRICHON	Baptiste	Sergent-chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	FAYE	Adrien	Adjudant-chef
Monsieur	FAYOLLE	David	Sergent-chef
Monsieur	FAYOLLE	Charles	Lieutenant
Monsieur	FAYOT	Nicolas	Adjudant
Monsieur	FELIX	Thierry	Sergent-chef
Monsieur	FEREYRE	Cédric	Sergent-chef
Monsieur	FERNANDEZ	Bastien	Sergent
Monsieur	FERNANDEZ	Cédric	Sergent-chef
Madame	FERREIRA	Virginie	Sergent-chef
Madame	FILLON	Laurette	Sergent
Monsieur	FISCHER	Nicolas	Sergent-chef
Monsieur	FLECHE	Thomas	Caporal-chef
Monsieur	FONNESU	Florian	Sergent-chef
Monsieur	FONTAINE	Florian	Sergent-chef
Madame	FONTELAYE	Laëtitia	Caporal-chef
Monsieur	FONTROBERT	Julien	Sergent
Monsieur	FORISSIER	Florent	Sergent-chef
Monsieur	FORTELLI	Matthieu	Sergent-chef
Monsieur	FOURNEL	Franck	Adjudant
Monsieur	FOURNEL	Nicolas	Sergent-chef
Monsieur	FRECHET	Fabrice	Sergent
Monsieur	FROGER	Kévin	Caporal
Madame	FROMONT	Chrystelle	Sergent-chef
Monsieur	GACON	Pierre	Sergent-chef
Monsieur	GAGLIO	Clément	Sergent
Madame	GAILLARD	Cindy	Sergent-chef
Monsieur	GAILLARD	Yoann	Sergent-chef
Monsieur	GALLAND	Damien	Sergent-chef
Monsieur	GARAIX	Stéphane	Sergent
Monsieur	GARCIA	Marcel	Caporal-chef
Monsieur	GARDETTE	Thibault	Caporal
Madame	GARDETTE	Laëtitia	Sergent
Monsieur	GARNERIN	Damien	Sergent
Monsieur	GARNIER	Laurent	Sergent-chef
Madame	GATILLON	Celine	Sergent-chef
Monsieur	GAULIN	Anthony	Sergent
Madame	GAURAND	Véronique	Caporal
Madame	GAUTHIER	Isabelle	Caporal
Monsieur	GAY	Kévin	Sergent
Monsieur	GEINDRE	Damien	Caporal
Monsieur	GEOFFROY	Franck	Caporal-chef
Monsieur	GEORGES	Sébastien	Sergent-chef
Monsieur	GEORGES	Vivien	Sergent
Monsieur	GEORGES	Cyrille	Caporal
Monsieur	GERIFAUD	Alexandre	Caporal
Monsieur	GERIN	Julien	Caporal
Monsieur	GIBAUD	Brice	Caporal
Madame	GILBERT	Magali	Sergent-chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	GILLE	Aymeric	Sergent-chef
Monsieur	GILLE	Yoann	Sergent-chef
Monsieur	GILLIBERT	Anthony	Sergent-chef
Madame	GINESTET	Estelle	Caporal
Monsieur	GINET	Florian	Sergent-chef
Monsieur	GIRARD	Dimitri	Sergent
Madame	GIRAUD	Anne-Sophie	Sergent-chef
Monsieur	GIRAUD	Thierry	Sapeur 1ère classe
Monsieur	GIRAUDON	Fabien	Sergent-chef
Monsieur	GIROUD	Julien	Caporal
Monsieur	GLADIEUX	Rudy	Sergent-chef
Monsieur	GLADYSZ	Nicolas	Sapeur 1ère classe
Monsieur	GLOPPE	Antoine	Sergent-chef
Monsieur	GODARD	Romain	Sergent-chef
Madame	GOIMARD KAPP	Marion	Caporal
Monsieur	GOUBIER	Loïc	Sergent
Monsieur	GOULLON	Grégory	Caporal
Monsieur	GOUJARD	Sylvain	Caporal-chef
Monsieur	GOUJON	Régis	Sergent-chef
Monsieur	GOUTAGNY	Hervé	Adjudant
Madame	GOUTAGNY	Laëtitia	Sergent-chef
Monsieur	GOUTAGNY	Raphael	Lieutenant
Monsieur	GOUTTENoire	Olivier	Sergent-chef
Monsieur	GRAINAT	Kamel	Sergent-chef
Monsieur	GRANGE	Guillaume	Capitaine
Monsieur	GRANGER	Bastien	Sergent-chef
Monsieur	GREPPO	Vincent	Adjudant-chef
Monsieur	GRIMAND	Renaud	Adjudant
Monsieur	GRISONNET	Benoit	Sergent-chef
Monsieur	GROSSETETE	Bastien	Sergent
Monsieur	GROSSET-GRANCHE	Christophe	Sergent-chef
Monsieur	GUCCIARDI	Romain	Adjudant
Monsieur	GUEGUEN	Kévin	Sergent
Monsieur	GUILLOT	Florian	Sergent-chef
Monsieur	GUILLOUD	Laurent	Sergent-chef
Monsieur	GUY	Stéphane	Sergent-chef
Monsieur	HALOT	Fabrice	Caporal
Monsieur	HANUS	Loïc	Sergent-chef
Madame	HARO	Viviane	Infirmier principal
Monsieur	HENRIETTE	Mickaël	Caporal-chef
Monsieur	HERDA	Aziz	Sergent-chef
Monsieur	HERVAS	Pédro	Sergent-chef
Madame	HUG	Catherine	Caporal-chef
Monsieur	HURIET	Vincent	Caporal
Monsieur	IGONET	Grégoire	Adjudant
Monsieur	JACOBBERGER	François	Sergent
Monsieur	JACQUEMET	Anthony	Sergent
Monsieur	JACQUET	Nicolas	Sergent-chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	JACQUET	Eric	Sergent-chef
Monsieur	JACQUET	Hervé	Adjudant-chef
Monsieur	JAUBERT	Xavier	Sergent
Monsieur	JEANNOT	Romain	Sergent-chef
Monsieur	JESUS	Mickaël	Caporal
Madame	JESUS	Nathalie	Sergent-chef
Monsieur	JONCHIER	Cédric	Sergent
Madame	JORGE	Éléna	Caporal
Monsieur	JOURNET	Jérôme	Caporal
Monsieur	JOURNOIS	Thomas	Sergent-chef
Monsieur	JUNIQUE	Gaëtan	Sergent-chef
Madame	JUNOT	Christelle	Vétérinaire commandant
Monsieur	JURIN	Marc	Sergent-chef
Monsieur	JUST	Jean-Philippe	Caporal
Monsieur	JUVIGNY	Loïc	Sergent
Monsieur	KARAZ	Ahd	Sergent-chef
Monsieur	KARAZ	Yacine	Sergent
Monsieur	KELLER	Mickaël	Sergent-chef
Monsieur	KELLER	Fernand	Caporal
Monsieur	KERVAGORET	Olivier	Sergent-chef
Monsieur	KRAKOVINSKY	Lovik	Sergent
Monsieur	KRUG	Valentin	Caporal
Monsieur	LACROIX	Yan	Sergent
Monsieur	LACROIX	Guillaume	Caporal-chef
Monsieur	LAFOREST	Thomas	Sergent-chef
Monsieur	LAGIER	Maxime	Sergent
Monsieur	LAGNEAU	Didier	Sergent
Monsieur	LAISSUS	Frédéric	Caporal
Monsieur	LAMARQUE	Romain	Sergent
Madame	LAMOTTE	Amélie	Caporal
Madame	LANCE-TRONCY	Emmanuelle	Lieutenant
Monsieur	LARDON	Hadrien	Sergent
Monsieur	LAURENT	Cédric	Lieutenant
Madame	LAVERAN	Coralie	Infirmier principal
Monsieur	LE	Tan	Caporal
Monsieur	LE RUYET	Loïc	Sergent-chef
Monsieur	LECHON	François-Gérard	Infirmier
Monsieur	LECLERC	Michel	Sapeur 1ère classe
Monsieur	LECOUILLARD	Michaël	Caporal
Monsieur	LEDUN	Thomas	Sergent-chef
Monsieur	LEGRAIN	Patrick	Sergent
Monsieur	LEITE	Georges	Sergent
Monsieur	LENFANT	Sébastien	Caporal-chef
Monsieur	LETAUDIN	William	Infirmier
Madame	LEWANDOWSKI	Magdaléna	Sergent
Monsieur	LOMBARDI	Serge	Adjudant
Monsieur	LONOCE	Jonathan	Sergent-chef
Madame	LOPES	Aurélie	Caporal

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais – 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	LOPEZ	Frédéric	Caporal-chef
Monsieur	LOPEZ	Miguel	Adjudant-chef
Monsieur	LOUVIOT	Raphaël	Caporal
Madame	LOZANO	Marion	Sergent
Monsieur	LUXEMBOURGER	Sylvain	Sergent-chef
Monsieur	LYONNET	Nicolas	Lieutenant
Monsieur	MAGAND	Damien	Caporal
Madame	MAIRE	Emilie	Infirmier principal
Monsieur	MAISONNEUVE	Yoann	Sergent-chef
Monsieur	MANAI	Tahar	Sergent
Monsieur	MANIGAND	Lionel	Sergent-chef
Monsieur	MARCHISIO	Mickaël	Sergent-chef
Monsieur	MARI	Julien	Caporal-chef
Monsieur	MARIA	Neil	Sergent-chef
Monsieur	MARLHOUX	Lionel	Sergent-chef
Madame	MARSOT	Laure-Emmanuelle	Infirmier
Monsieur	MARTIN	Fabien	Sergent-chef
Monsieur	MARTIN	Stéphane	Sergent-chef
Monsieur	MARTIN	Stanislas	Sergent-chef
Monsieur	MARTINS	Julien	Sergent-chef
Monsieur	MARTINS	Alexandre	Sergent-chef
Monsieur	MARY	Rodolphe	Lieutenant
Monsieur	MASSON	Cléante	Sergent
Madame	MASTANTUONO	Sylvie	Caporal
Monsieur	MATHIEU	Lionel	Sergent-chef
Monsieur	MATHIEU	Bruno	Sergent
Madame	MATHRAY	Stéphanie	Caporal-chef
Monsieur	MATTER	David	Caporal-chef
Monsieur	MATTOLINI	Thibaud	Caporal-chef
Madame	MAUCHAMP	Isabelle	Infirmier principal
Monsieur	MAZUR	Franck	Sergent-chef
Monsieur	MAZURAT	Florian	Adjudant
Madame	MAZZELLA	Christine	Caporal
Monsieur	MEJDI	Imad	Sergent-chef
Monsieur	MELOT	Joël	Caporal
Monsieur	MERA	Gaël	Adjudant
Monsieur	MERCIER	Vincent	Sergent-chef
Monsieur	METRAT	Yannick	Sergent-chef
Monsieur	MEUT	Pierre	Sergent-chef
Madame	MEYER	Fanny	Infirmier principal
Monsieur	MICHAUD	Vincent	Caporal-chef
Monsieur	MICHAUD	Arthur	Sergent
Monsieur	MICHEL	Maxime	Sapeur 1ère classe
Monsieur	MICOUD	Julien	Sergent-chef
Monsieur	MINET	Sébastien	Sergent-chef
Monsieur	MINIGGIO	Michaël	Adjudant
Madame	MOETTE	Agnès	Sapeur 1ère classe
Monsieur	MOKHTARI	Rachid Mehdi	Sergent

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais – 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	MOLLARD	Clément	Sergent
Madame	MOLLIER	Alice	Caporal
Monsieur	MONTANGERON	Joseph	Sergent-chef
Monsieur	MONTIBERT	Frédéric	Sergent-chef
Monsieur	MONTOLOY	Jacques	Sapeur 1ère classe
Monsieur	MORAS	Mickaël	Sergent-chef
Madame	MORI	Frédérique	Sergent-chef
Monsieur	MORLET	Anthony	Sergent-chef
Madame	MOUHAMAR	Vanessa	Sergent
Monsieur	MOURENS	Florent	Sergent
Monsieur	MOURGEON	Frédéric	Sergent-chef
Monsieur	MOUSSEUX	Christian	Sergent
Monsieur	MOUVAULT	Geoffrey	Sergent-chef
Monsieur	MULSANT	Rémi	Sergent-chef
Monsieur	MURAT	Emilien	Caporal
Monsieur	MURATORE	Jean-Vincent	Caporal
Monsieur	NAJAR	Franck	Caporal-chef
Monsieur	NALIZA	Willy	Sergent
Monsieur	NAULEAU	Mickaël	Sergent-chef
Monsieur	NAULIN	Jean-Philippe	Adjudant
Monsieur	NESME	Florent	Caporal
Monsieur	NEYRET	Philippe	Sergent-chef
Monsieur	NEYROUD	Sylvain	Sergent-chef
Monsieur	NOTIN	Alexandre	Adjudant
Monsieur	NOTIN	Cédric	Sergent
Monsieur	NUGUET	Alexis	Caporal
Monsieur	NUGUET	Emilien	Caporal-chef
Madame	ODE	Dorothee	Caporal-chef
Monsieur	OKAZ	Alexandre	Infirmier
Monsieur	OLLIER	Sébastien	Caporal-chef
Monsieur	ORINEL	Joël	Sergent
Monsieur	ORTIZ	Richard	Sergent-chef
Monsieur	PACCOUD	Gilles	Sergent-chef
Monsieur	PACHOUD	David	Caporal
Monsieur	PAGUE	Thomas	Sergent-chef
Monsieur	PAILLASSON	Richard	Sergent-chef
Monsieur	PALLET	Jean-Marc	Sergent-chef
Monsieur	PALTRINIERI	Xavier	Sergent
Monsieur	PARENT	Olivier	Sergent-chef
Monsieur	PARIAT	Frédéric	Caporal
Monsieur	PARIS	Thierry	Adjudant-chef
Monsieur	PARISOT	Olivier	Adjudant
Monsieur	PARTARRIEU	Eddy	Sergent
Madame	PASCAL	Joëlle	Adjudant-chef
Madame	PASINATO	Hélène	Lieutenant
Monsieur	PASSOT	Yannick	Sergent-chef
Monsieur	PATURAUD	Christophe	Caporal
Monsieur	PATUREL	Olivier	Sergent-chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais – 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Madame	PAYET	Angélique	Sapeur 1ère classe
Monsieur	PELISSIER	Robert	Caporal
Monsieur	PELISSIER	Olivier	Caporal-chef
Monsieur	PELISSIER	Jonathan	Adjudant
Monsieur	PEREIRA	Anthony	Sergent-chef
Monsieur	PEREZ	Jonathan	Sergent-chef
Madame	PEREZ	Chrystelle	Caporal
Madame	PERRAS	Audrey	Lieutenant
Monsieur	PERRIER	Bruno	Capitaine
Madame	PERRIN	Justine	Sergent-chef
Monsieur	PERRON	Julien	Sergent-chef
Monsieur	PERRONNET	Julien	Sergent-chef
Monsieur	PHILIS	Yannick	Caporal-chef
Monsieur	PIEDOZ	Cyril	Sergent
Monsieur	PIEGAY	Mickaël	Caporal
Madame	PIEGAY	Corinne	Sergent-chef
Monsieur	PIEGAY	Nicolas	Sergent-chef
Monsieur	PIN	Mathieu	Sergent
Monsieur	PINATTON	Valéry	Adjudant-chef
Monsieur	PIRES DE SA	Victor	Lieutenant
Monsieur	PLASSE	Romain	Sergent
Madame	PLEVY	Vanessa	Sergent
Monsieur	POMERET	Rémi	Capitaine
Monsieur	PONCET	Guillaume	Sergent-chef
Monsieur	PONCET	Sébastien	Sergent-chef
Monsieur	PONCET	Laurent	Caporal-chef
Monsieur	POUDREL	Michel	Adjudant
Monsieur	POULENARD	Anthony	Adjudant
Monsieur	POULENARD	Mathieu	Sergent-chef
Monsieur	POUPART	Fabien	Sergent-chef
Monsieur	POYET	Julien	Sergent-chef
Monsieur	PRIETO	Stéphane	Sergent
Monsieur	PROMAYRAT	Jean	Sergent-chef
Monsieur	PROMAYRAT	Martial	Sergent
Monsieur	PUXEDDU	Jérémy	Caporal
Monsieur	RAGOT	Patrice	Sergent
Monsieur	RAJAUD	Mickaël	Sergent-chef
Monsieur	RAYMOND	Pierre-Adrien	Caporal
Madame	REBEYROTTE	Joëlle	Sergent
Monsieur	REGNIER	Nicolas	Caporal
Madame	RENAUD	Elodie	Sergent-chef
Madame	RENOUD-GENTY	Noëlle	Sergent-chef
Madame	REVOL	Floriane	Caporal
Monsieur	REY	Fabrice	Adjudant
Monsieur	REYMOND	Bertrand	Sergent
Monsieur	REYNAUD	Pascal	Sergent-chef
Monsieur	REYNAUD	Nicolas	Caporal-chef
Monsieur	RICHARD	Thibaut	Sergent

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais – 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	RICHARD	Damien	Caporal
Monsieur	RICO	Emmanuel	Sergent-chef
Monsieur	RICOTTIER	Clément	Infirmier principal
Monsieur	RIGHI	Pierrick	Sergent
Monsieur	RIOT	Guillaume	Adjudant
Monsieur	RIOU	Alexandre	Sergent-chef
Monsieur	RIVIERE	Benjamin	Sergent
Madame	ROBERJOT	Céline	Médecin lieutenant-colonel
Monsieur	ROBERT	Christophe	Caporal
Monsieur	ROBERT	Gilles	Sergent
Monsieur	ROCHE	Gilles Pierre	Adjudant-chef
Monsieur	ROGANE	Nicolas	Sergent-chef
Monsieur	ROGER	Ludovic	Sergent
Monsieur	ROHDE	Denis	Sergent
Madame	ROLLAND	Angélique	Caporal-chef
Monsieur	ROLLET	Jean-Baptiste	Caporal
Monsieur	RONDARD	Serge	Sergent
Madame	RONDET	Céline	Caporal
Monsieur	ROSNOBLET	Nicolas	Sergent
Monsieur	ROUSSEL	Kévin	Adjudant
Monsieur	ROUVEUR	Frédéric	Sergent-chef
Monsieur	RUET	Jérôme	Caporal-chef
Monsieur	RUET	Jonathan	Sergent-chef
Monsieur	SAMBARDIER	Jean-Baptiste	Sergent-chef
Monsieur	SANCHEZ	Jean-Pierre	Sapeur 1ère classe
Monsieur	SANCHEZ	Pascal	Sergent-chef
Monsieur	SAPIN	Frédéric	Sergent-chef
Monsieur	SAPORITO	Jérôme	Caporal-chef
Monsieur	SARCIRON	David	Sergent-chef
Monsieur	SARRAZIN	Thomas	Sergent-chef
Monsieur	SAUNIER	Romain	Sergent
Monsieur	SAUNIER	Benoît	Caporal
Monsieur	SAUQUE	Alexandre	Sapeur 1ère classe
Monsieur	SAUZON	Cyril	Caporal
Monsieur	SAYER	Victor	Sergent-chef
Monsieur	SCHILLIG	Guillaume	Sergent
Monsieur	SEDENO	Arthur	Caporal-chef
Monsieur	SEGUIN	Bruno	Pharmacien commandant
Monsieur	SEILER	Romain	Caporal
Monsieur	SEVAT	Eric	Sergent-chef
Monsieur	SIGAUD	Daniel	Caporal
Madame	SIMON	Sarah	Sergent-chef
Madame	SIMONET	Emilie	Caporal
Monsieur	SLIMANI	Hamid	Caporal
Monsieur	SOTTON	Bruno	Caporal
Monsieur	STRITTMATTER	Serge	Caporal
Monsieur	SURREL	Rémi	Sergent-chef

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais – 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Monsieur	SUSSENGUTH	Frédéric	Sergent
Madame	SYLVESTRE	Agnès	Sergent-chef
Monsieur	TABBOUBI	Hamdi	Caporal
Monsieur	TANNER	Sébastien	Caporal-chef
Monsieur	TAOURI	Youness	Caporal
Monsieur	TARRIER	Bertrand	Sergent
Monsieur	TARTAIX	Alexandre	Sergent-chef
Madame	TCHAGHATZBANIAN	Florence	Sergent-chef
Monsieur	TEPPE	Thibault	Caporal-chef
Monsieur	THEVENET	Patrice	Sergent-chef
Monsieur	THEVENIN	Yannick	Sapeur 1ère classe
Monsieur	THEVENON	Pierrick	Sergent-chef
Monsieur	THIBAUT	Florian	Sergent-chef
Madame	THIERY	Coralie	Caporal-chef
Monsieur	THION	Jean-Charles	Caporal
Monsieur	THOMANN	Christophe	Caporal
Monsieur	THOMAS	Nicolas	Sergent-chef
Monsieur	THOMASSON	Robert	Sergent-chef
Monsieur	TIROT	Franck	Sergent-chef
Monsieur	TISSON	Emmanuel	Infirmier
Monsieur	TREFCON	Yannick	Adjudant
Monsieur	TRICHARD	Aymeric	Adjudant-chef
Monsieur	TROMBETTA	Damien	Adjudant-chef
Monsieur	VALFRE	Yannick	Sergent-chef
Monsieur	VALON	Thibault	Sergent-chef
Monsieur	VALOUR	Anthony	Médecin commandant
Monsieur	VARENNES	Rémi	Sergent
Monsieur	VEILLIE	Grégory	Sergent
Monsieur	VERICEL	Florian	Sergent
Monsieur	VERNAY	Denis	Lieutenant
Monsieur	VERNHES	Ludwig	Sergent
Monsieur	VERPILLIEUX	Guillaume	Sergent-chef
Madame	VERRIERE	Nathalie	Sergent-chef
Madame	VIAL	Delphine	Caporal
Monsieur	VIDAL	Gilles	Lieutenant
Monsieur	VIGNON	Alain	Caporal-chef
Monsieur	VIGNY	Alexis	Adjudant
Monsieur	VILLARD	Sébastien	Caporal
Monsieur	VILLARD	Stéphane	Sergent
Monsieur	VILLON	Julien	Sergent-chef
Monsieur	VINCENT	Christophe	Caporal
Monsieur	VINCENT	Nicolas	Caporal
Monsieur	VIRICEL	Stéphane	Sergent-chef
Madame	VOUTA	Florence	Infirmier
Monsieur	ZOUGS	David	Sergent-chef

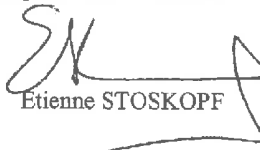
Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours - 17 rue Rabelais - 69421 Lyon Cedex 03
Standard 04.72.84.37.18

Article 2

Le directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lyon, le - 2 JUIL. 2018

Pour le Préfet,
Le Préfet,
délégué pour la défense et la sécurité


Etienne STOSKOPF

Direction départementale des territoires du Rhône

69-2018-07-12-004

Arrêté inter-préfectoral Isère-Rhône n°38-2018-07-02-017
modifiant les arrêtés n°2014 076-0027 et 2014 041-0027

concernant l'exploitation et la mise en conformité des

Arrêté inter-préfectoral Isère-Rhône n°38-2018-07-02-017 modifiant les arrêtés n°2014 076-0027 et 2014 041-0027 concernant l'exploitation et la mise en conformité des systèmes de collecte de seaux usées

traitement des eaux usées de l'agglomération

Vienne à REVENTIN-VAUGRIS



PRÉFET DE L'ISÈRE
PRÉFET DU RHÔNE

ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL N°38-2018-07-02-017

**PORTANT MODIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE L. 181-14 DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT DES ARRÊTÉS D'AUTORISATION N° 2014 076-0027 ET
2014 041-0027 CONCERNANT L'EXPLOITATION ET LA MISE EN CONFORMITÉ DES
SYSTÈMES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR LA
STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE L'AGGLOMÉRATION
D'ASSAINISSEMENT DE VIENNE À REVENTIN-VAUGRIS**

Pétitionnaire : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VIENNE-CONDRIEU

**Le Préfet de l'Isère
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**Le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet de la zone de Défense Sud-Est,
Préfet du Rhône,**

VU la directive 91/271/CE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (ERU) ;

VU la directive 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (DCE) ;

VU la directive 2006/11/CE du 15 février 2006 concernant la pollution causée par certaines substances dangereuses déversées dans le milieu aquatique de la Communauté ;

VU la directive 2008/105/CE du 16 décembre 2008 établissant les normes de qualité environnementale dans le domaine de l'eau ;

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L.181-1 et suivants et R.181-1 et suivants relatifs aux procédures d'autorisation environnementale ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la santé publique ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE RM) du bassin Rhône Méditerranée approuvé par le préfet coordonnateur de bassin le 21 décembre 2015 ;

VU l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité et aux dispositifs d'assainissement non collectifs recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5 ;

VU l'arrêté du 25 janvier 2010 modifié relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral de mise en demeure du syndicat intercommunal de Septème et Oytier (SIASO) du 22 décembre 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 février 2014 autorisant l'extension et la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées du syndicat mixte pour l'exploitation de la station de traitement des eaux usées de l'agglomération d'assainissement de Vienne (SYSTEPUR) ;

VU l'arrêté inter-préfectoral du 17 mars 2014 autorisant l'exploitation et la mise en conformité du système de collecte des eaux usées traitées par la station d'épuration des eaux usées de l'agglomération d'assainissement de Vienne (SYSTEPUR) à Reventin-Vaugris ;

VU le dossier de porter à connaissance déposé au titre des articles L.181-14 du Code de l'environnement, reçu le 28 août 2017, présenté par le SIASO et enregistré sous le numéro 38-2017-00271 relatif au raccordement du syndicat au SYSTEPUR via le collecteur de la Plaine Lafayette ;

VU l'arrêté inter-préfectoral du 17 novembre 2017 portant fusion de la communauté d'agglomération du Pays Viennois (ViennAgglo) et de la communauté de communes de la Région de Condrieu et intégration de la commune de Meyssiez ;

VU la convention pour le raccordement du 24 novembre 2017 entre le syndicat intercommunal d'assainissement de la plaine de Lafayette et syndicat intercommunal d'assainissement de Septème et Oytier-Saint-Oblas ;

VU l'avis sur le projet de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère en date du 2 janvier 2018 ;

VU la note complémentaire de la Communauté d'Agglomération de Vienne-Condrieu reçu le 5 mars 2018, enregistré sous le numéro 38-2018-00122 et modifiant le dossier de porter à connaissance numéro 38-2017-00271 ;

VU l'avis sur le projet de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère en date du 26 avril 2018 ;

VU le projet d'arrêté adressé au permissionnaire en date du 1^{er} février 2018 ;

VU la réponse apportée par le permissionnaire en date du 5 mars 2018 ;

CONSIDÉRANT que le projet proposé, en améliorant le fonctionnement en temps de pluie du système d'assainissement, permet de répondre aux exigences issues de la directive ERU ;

CONSIDÉRANT qu'au-delà des obligations issues de la directive ERU, le fonctionnement du système doit être compatible avec les objectifs de la DCE, en améliorant les performances de la collecte des eaux usées et, participent ainsi à l'atteinte du bon potentiel des masses d'eau concernées ;

CONSIDÉRANT que le système de collecte doit être conçu de façon à éviter tout rejet direct ou déversement d'eaux usées en temps sec, hors situations inhabituelles, et que ces déversements ne doivent pas impacter le milieu récepteur et les usages de l'eau ;

CONSIDÉRANT que des solutions de gestion des eaux pluviales sont mises en œuvre afin de limiter les apports d'eaux pluviales dans le système de collecte ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de préciser, pour cette partie du système de collecte, les prescriptions imposées par l'arrêté du 21 juillet 2015 précité ;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées au système d'assainissement par le raccordement des communes de Septème et Oytier-Saint-Oblas sont notables mais non substantielles au sens de l'article R. 181-46 du Code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT la dissolution du syndicat mixte pour l'exploitation de la station de traitement des eaux usées de l'agglomération d'assainissement de Vienne (SYSTEPUR) et la reprise de compétence associée par la Communauté d'Agglomération de Vienne-Condrieu le 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT le changement de maître d'ouvrage du réseau de collecte de la commune de Septème au bénéfice de la Communauté d'Agglomération de Vienne-Condrieu ;

CONSIDÉRANT que le phasage des travaux proposé par note complémentaire en date du 5 mars 2018 constitue un plan d'action dont la mise en œuvre est à suivre dans le bilan annuel prévu par l'article 30 de l'arrêté du 21 juillet 2015 ;

Sur proposition de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne Rhône-Alpes ;

ARRÊTENT

Titre I : Modification des arrêtés d'autorisation visés ci-dessus

Article 1 : Modifications de l'arrêté d'autorisation du 10 février 2014 sus-visé

L'arrêté préfectoral cité ci-dessus est ainsi modifié :

- **Article 1 : Objet de l'autorisation**

les termes « le Syndicat Mixte pour l'Exploitation de la Station d'Épuration de l'Agglomération Viennoise (SYSTEPUR), représenté par son président, Monsieur Bernard

LINAGE » sont remplacés par « la Communauté d'Agglomération de Vienne-Condrieu, représentée par son Président, Monsieur Thierry Kovacs » ;

• **Article 2 : caractéristiques des ouvrages du système de traitement**

Cet article est remplacé par les éléments ci-dessous :

Les installations, ouvrages, travaux ou activités, objet du présent arrêté, sont situés, installés et exploités conformément aux plans et contenu des dossiers de demande d'autorisation et de porter à connaissance sans préjudice des dispositions du présent arrêté.

Les ouvrages sont localisés au Nord de la commune de Reventin-Vaugris, en rive droite du Rhône au Sud du barrage hydroélectrique de Vaugris, entre l'Autoroute A7 ainsi que la voie ferrée et le Rhône. Ils sont implantés sur la parcelle numéro 451, section AW conformément au plan de localisation annexé au présent arrêté (pièce numéro 1).

Le procédé de traitement est de type boues activées moyenne charge. Le dimensionnement final de la station d'épuration passe de 65 000 EH à 125 000 EH.

La station d'épuration de la Communauté d'Agglomération de Vienne-Condrieu traite les effluents des 24 communes suivantes :

pour le département de l'Isère : Chonas-l'Amballan, Chuzelles, Les-Côtes-d'Arey, Diémoz, Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Luzinay, Moidieu-Détourbe, Oytier-Saint-Oblas, Pont-Evêque, Reventin-Vaugris, Saint-Georges-d'Epéranche, Saint-Sorlin-de-Vienne, Septème, Serpaize, Seyssuel, Villette-de-Vienne et Vienne,

pour le département du Rhône : Ampuis, Saint-Cyr-sur-Rhône, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe, Tupin et Semons.

La réception des matières de vidange et des produits de curage est autorisée sur le site de la station d'épuration de Reventin-Vaugris. Elle accueille les matières de curage issues de l'entretien des réseaux d'assainissement des communes suivantes :

Sainte-Colombe, Saint-Cyr-sur-Rhône, Ampuis, Tupin-et-Semons, Saint-Georges-d'Espéranche, Diémoz, Villette-de-Vienne, Luzinay, Chuzelles, Serpaize, Pont-Evêque, Vienne, Saint-Romain-en-Gal, Chonas-L'Amballan, Reventin-Vaugris, Jardin, Saint-Sorlin-de-Vienne, Estrablin, Moidieu-Détourbe, Seyssuel, Les-Côtes-d'Arey, Eyzin-Pinet, Septème et Oytier-Saint-Oblas, des communes hors périmètres de l'agglomération d'assainissement de Vienne mais ayant été intégrées pour la réception des matières de curage : Ternay, Châsse sur Rhône, Seyssuel (SISEC).

Article 2 : Modifications de l'arrêté d'autorisation du 17 mars 2014 sus-visé

L'arrêté préfectoral cité ci-dessus est ainsi modifié :

• **Article 1 :**

les termes « la communauté d'agglomération du Pays Viennois (CAPV), représentée par son président, Monsieur Christian TROUILLER » sont remplacés par « la Communauté d'Agglomération de Vienne-Condrieu, représentée par son Président, Monsieur Thierry Kovacs » ;

Article 1.1 :

Cet article est complété par les points suivants :

- autoriser la création et l'exploitation des déversoirs d'orages suivants sur les communes de Septème et Oytier-Saint-Oblas :
 - DO Reseau,
 - DO TP1 mois,
 - TP BSR.
- raccorder les communes de Septème et Oytier-Saint-Oblas ;
- déconstruire les ouvrages de la station de traitement des eaux usées de Septème et Oytier-Saint-Oblas ;
- construire et exploiter un bassin de stockage restitution d'un volume de 290 m³ sur le site de l'ancienne station de traitement des eaux usées de Septème et Oytier-Saint-Oblas ;
- supprimer les déversoirs d'orages et leur exutoire : nord step, sud step et réseau SIASO.

Article 2.1.2 :

Le tableau est complété par les lignes suivantes :

Commune	Nom du DO	EH	DBO (kg)
Septème	DOTP1mois Route de Château-Gaillard	2900	[120-600[
Septème	TP BSR Route de Château-Gaillard	2900	[120-600[
Septème	DO réseau Impasse Grande Prairie, à l'intersection de la rivière La Véga avec la Route de Pivolée	1900	< 120

Article 2.1.3

Cet article est complété par le point suivant :

- Le bassin de stockage de 290 m³ prévu sur la commune de Septème réutilise le génie civil du décanteur-digesteur de l'ancienne station de traitement des eaux usées de Septème et Oytier-Saint-Oblas. Les effluents déversés par le trop plein du bassin sont rejetés à La Véga. Cet ouvrage est vidangeable en moins de 24 heures.
- La localisation des points de rejet des déversoirs d'orage du réseau de collecte de Septème et Oytier-Saint-Oblas et les milieux récepteurs des rejets de chacun d'entre eux sont :

Nom de l'ouvrage	Localisation de la lame déversante	Milieu récepteur et point de rejet
DOTP1mois	X : 853 040 Y : 6 496 884	La Véga X : 853 048 Y : 6 496 847
TP BSR	X : 853 011 Y : 6 496 865	La Véga X : 853 048 Y : 6 496 847
DO réseau	X : 855 975 Y : 6 497 800	La Véga X : 855 978 Y : 6 497 784

• **Article 3.2 :**

Cet article est complété par le paragraphe suivant :

Concernant le raccordement des communes de Septème et Oytier-Saint-Oblat et la déconstruction de la station de traitement des eaux usées, les étapes suivantes sont respectées :

- raccordement des effluents sur le collecteur plaine Lafayette (par notamment la pose d'un poste de refoulement PR TS et d'un dégrilleur),
- stockage temporaire des effluents déversés au-delà de la pluie mensuelle dans le clarificateur,
- fourniture et pose du poste de relevage PR TP 1 mois,
- travaux sur le décanteur-digester permettant de le transformer en bassin de stockage-restitution,
- démolition des ouvrages de l'ancienne station de traitement (y compris ouvrages enterrés) et évacuation des déblais,
- remise en état du site.

• **Article 4.1.1 :**

Le tableau est complété par les lignes suivantes :

Maître d'ouvrage	Commune	Nom du DO	Autosurveillance
Vienne-Condrieu Agglomération	Septème	DOTP1mois	[120 - 600[
		TP BSR	[120 - 600[

Titre II : Dispositions générales

Article 3 : Droits des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 4 : Autres réglementations

La présente autorisation ne dispense en aucun cas le permissionnaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Article 5 : Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté est déposée dans les mairies des communes de Reventin-Vaugris, d'Ampuis, de Diémoz, de Saint-Cyr-sur-le-Rhône, de Saint-Georges-d'Espéranche, de Sainte-Colombe, de Tupin-et-Semons, de Vienne, de Septème et de Oytier-Saint-Oblas et peut y être consultée.

Un extrait du présent arrêté, énumérant notamment les motifs qui ont fondé la décision ainsi que les principales descriptions, est affiché pendant une durée minimale d'un mois dans les mairies de Vienne et Septème. Un procès verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins du maire.

Le présent arrêté est publié sur le site internet de la préfecture de l'Isère pendant une durée minimale d'un mois.

Article 6 : Voies et délais susceptibles de recours

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans les conditions des articles R.181-50 du Code de l'environnement :

- Par le pétitionnaire dans un délai de deux mois à compter du jour où la décision lui a été notifiée ;
- Par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers pour les intérêts mentionnés à l'article L. 181-3 du Code de l'environnement, dans un délai de quatre mois à compter de l'affichage en mairie ou de la publication de la décision sur le site internet de la préfecture.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés précédemment.

Article 7 : Exécution

La secrétaire générale de la préfecture de l'Isère ;

Le préfet, secrétaire général de la préfecture du Rhône, préfet délégué pour l'égalité des chances ;

Le président de la communauté d'agglomération de Vienne-Condrieu ;

La directrice départementale des territoires de l'Isère ;

Le directeur départemental des territoires du Rhône ;

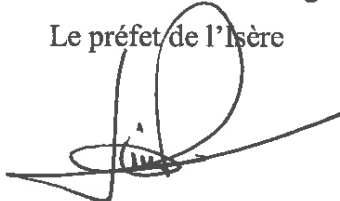
Le chef du service départemental de l'agence française pour la biodiversité de l'Isère ;

Le chef du service départemental de l'agence française pour la biodiversité du Rhône ;

La directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au pétitionnaire, et dont copie sera adressée aux maires des communes visées à l'article 4 pour accomplissement des mesures de publication et d'information des tiers.

A Grenoble, le **02 JUIL. 2018**
Le préfet de l'Isère



Lionel BEFFRE

13 JUIL. 2018
A Lyon, le
Le préfet du Rhône

Sous-préfet, chargé de mission



Michaël CHEVRIER

